

La Famille chrétienne, premier chemin pour l'évangélisation

Conférence du Cardinal Ennio Antonelli

À l'occasion des 47e Journées des questions pastorales de Castelladaura qui ont eu lieu à Barcelone (Espagne) les 24 et 25 janvier 2012 sur le thème « Le mariage et la famille pour une nouvelle évangélisation », le cardinal Ennio Antonelli, président du Conseil pontifical pour la Famille et, à ce titre, co-organisateur de la VIIe rencontre mondiale des familles à Milan du 30 mai au 3 juin, a fait une conférence.

Bonjour à tous ,

Que la Sainte Famille de Nazareth vous soit propice et rende toujours plus lumineux votre témoignage chrétien et toujours plus fécond votre service ecclésial !

Je salue son éminence Monsieur le cardinal Lluís Martínez Sistach, archevêque de Barcelone, ainsi que les prêtres ici présents et tous les participants à cette rencontre.

Je vous transmets les salutations et la bénédiction du Saint-Père Benoît XVI qui nous encourage et nous aide à servir l'Évangile de la famille et de la vie, et à travailler avec espérance dans la pastorale familiale.

Le Pape a convoqué toutes les familles du monde à Milan du 30 mai au 3 juin prochain. Le Saint-Père souhaite que nous nous préparions pour cette rencontre mondiale à travers diverses activités : catéchèses préparatoires, semaine de la famille et autres événements pouvant nous aider à découvrir la beauté et la vérité du mariage et de la famille.

Chers amis, nous attendons votre venue à Milan accompagnés d'un grand nombre de familles issues de vos paroisses et de toute l'Espagne, pour partager la joie de la foi et pour écouter ensemble la parole du successeur de Pierre en cet important moment historique. Je vous assure que vous serez très bien accueillis par l'archidiocèse et par les familles de Milan.

1. Un changement historique

« Le dessein de Dieu pour le mariage et pour la famille concerne l'homme et la femme dans la réalité concrète de leur existence quotidienne, dans telle ou telle situation sociale et culturelle. C'est pourquoi l'Église, pour accomplir son service, doit s'appliquer à connaître les situations au sein desquelles le mariage et la famille se réalisent aujourd'hui » (*Familiaris consortio* 4) (a).

Nous devons comprendre, avec lucidité, que nous sommes impliqués dans un changement rapide, ample et profond qui se produit dans différents domaines : scientifique, théologique, économique, social, culturel, religieux.

Il suffit simplement d'énoncer quelques mots tels que : biotechnologies (qui procurent un pouvoir considérable sur la vie végétale, animale et humaine) ; révolution informatique (qui construit la société de la communication et de la connaissance) ; globalisation (qui implique l'interdépendance économique, les transferts de capitaux et les délocalisations d'entreprises, la mobilité des personnes, l'exportation des idées et des modes de vie, la multiplication d'institutions internationales) ; pluralisme culturel, éthique et religieux au sein d'un même territoire (qui entraîne la nécessité d'apprendre l'art difficile de côtoyer la diversité) ; relativisme (qui limite la rationalité uniquement au domaine scientifique et technique ; l'anthropologie, l'éthique et la religion restant à la merci de la subjectivité des opinions libres) ; révolution sexuelle (qui inclut aussi bien les mœurs que l'idéologie) ; sécularisation (qui tend à placer Dieu en marge de la vie, de la vie publique en particulier).

La révolution sexuelle se manifeste à travers une série de phénomènes culturels, sociaux et éthiques considérables : exercice ludique de la sexualité génitale (limitée seulement par l'exclusion de la violence et par la prise de précautions pour prévenir les maladies et assurer la contraception) ; privatisation de la famille (réduite à n'être qu'un lieu d'affections et de gratifications individuelles) ; accroissement du nombre de personnes célibataires, dont beaucoup le sont par choix (en Europe elles constituent déjà 29 % des foyers ;

on prévoit qu'elles atteindront bientôt 40 % ; en Suède, elles représentent 50 %) ; augmentation des divorces et des séparations (en Europe, la moitié des mariages sont concernés. Ceux qu'on appelle les « divorces gris », entre personnes de plus de 60 ans, sont aussi en expansion) ; diverses typologies de couples irréguliers : couples de fait ; couples homosexuels ; relations intermittentes ; familles recomposées (cf. Benoît XVI, « enfants orphelins car ayant trop de parents ») ; familles monoparentales par choix (femmes désirant avoir un enfant en se passant d'un mari). Le mariage est considéré comme quelque chose de désuet et destiné à disparaître, la demande en mariage, comme un contrat à temps partiel. À l'avenir, le sexe est appelé à être séparé de la fonction de reproduction, confiée de plus en plus à la technologie. Possibilité de « poly-amour » et de « poly-famille ». Idéologie du genre (le sexe biologique est sans importance, tout comme la couleur des cheveux. Seul importe le genre, c'est-à-dire l'orientation sexuelle que l'on choisit, que l'on construit et que l'on peut modifier : hétérosexuelle masculine, hétérosexuelle féminine, homosexuelle, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle, flexible. Bataille culturelle et politique pour les droits sexuels et de reproduction et contre l'homophobie).

En Europe, les deux tiers des familles n'ont pas d'enfants (exclus en raison des coûts économiques et des rythmes de travail, mais aussi pour des motifs futiles tels que la liberté de voyager, la disponibilité du temps libre, l'entretien de la forme physique). En Italie, les enfants uniques sont 50 % (difficultés liées à l'éducation, risque de fragilité psychologique). Chaque année, on recense dans le monde environ 50 millions d'avortements (soit davantage de victimes que n'en a faites la Seconde Guerre mondiale). La fécondation artificielle se développe (élimination de nombreux embryons ; marchandisation des ovules et du sperme ; un seul donneur anonyme peut avoir beaucoup d'enfants, ce qui fait courir le risque d'inceste dans l'avenir).

En Europe, le taux moyen de fécondité par femme est de 1,56, très en-dessous du seuil du taux de renouvellement générationnel qui est de 2,1 enfants par femme. Un vieillissement rapide de la population se profile avec de graves conséquences économiques, sociales, culturelles comme par exemple, la diminution des forces productives, l'augmentation des coûts des pensions de retraite, de santé et d'assistance sociale. Aujourd'hui, la société européenne apparaît vieillie, statique, dépourvue de projets stratégiques partagés, sans idéaux, sans joie de vivre.

La sécularisation de la vie semble aussi être, à certains égards, en rapport avec la révolution sexuelle. La culture actuellement dominante accuse l'Église d'être rétrograde, ennemie de la liberté et de la joie de vivre, parce qu'elle désapprouve les relations sexuelles hors mariage, la contraception, l'avortement, le divorce, les relations et la culture homosexuelles. En Europe, même si le besoin de spiritualité et la dévotion populaire sont toujours présents, la religion est considérée comme de peu d'importance pour la vie, et la pratique dominicale se fait rare. Nombreux sont les jeunes qui s'éloignent de l'Église et qui, en renonçant à l'autodiscipline dans leur conduite sexuelle, deviennent indifférents à la religion ou non croyants. Même les mariages célébrés à l'Église, souvent, courent le risque de ne pas être considérés comme valables. Dans le livre-entretien *Lumière du monde*, le Pape Benoît XVI affirme que : « Jusqu'ici, le droit canonique supposait qu'une personne qui se mariait le faisait en connaissance de cause. Quand cette connaissance est effective, le mariage est valide et indissoluble. Mais dans la confusion actuelle des opinions, ce qu'on « sait », au sein de la constellation socioculturelle actuelle totalement transformée, c'est plutôt qu'il est normal de rompre le mariage. C'est pour cela qu'il convient de se demander comment on peut reconnaître sa validité et quels sont les remèdes à envisager » (1). Dit autrement : de nos jours, la société civile ne partage plus la vision chrétienne du mariage, avec ses valeurs d'unicité, de fidélité, d'indissolubilité, d'ouverture à la vie, et dans la mentalité actuelle on ne peut plus être sûr de la validité du mariage célébré dans l'Église ; dans de nombreux cas, ce n'est pas seulement le nombre de mariages qui est en danger mais aussi leur validité.

Aux défis graves et dangereux qui surgissent dans la situation actuelle, avec ses profondes mutations, doit correspondre une pastorale rénovée : rénovation dans la perspective de l'Église communion missionnaire, tracée par le concile Vatican II ; rénovation capable de valoriser pleinement la famille en tant qu'agent important de l'évangélisation.

2. La famille selon la conception originelle de la création : unité et fécondité

Selon l'enseignement de Jean-Paul II : « Les mots essentiels de la Révélation, à savoir “Dieu aime son peuple”, sont prononcés également au moyen des termes vivants et concrets par lesquels l'homme et la femme se disent leur amour conjugal » (FC 12). Autrement dit, l'amour conjugal est le symbole réel du mystère d'amour que Dieu est en lui-même.

« Cette image divine ne se réalise pas seulement dans l'individu, mais aussi dans la communion unique de personnes constituée par un homme et une femme unis dans l'amour au point de devenir “une seule chair” (Gn 2, 24). Il est écrit, en effet : “à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa” » (Gn 1, 27) (2).

« Le "Nous" divin constitue le modèle éternel du "nous" humain, et avant tout du "nous" qui est formé de l'homme et de la femme, créés à l'image de Dieu, selon sa ressemblance » (*Gratissimam sane* 6) (b).

« (Par la création de l'homme et de la femme et leur union intime) se réalise un sacrement primordial, entendu comme signe qui transmet efficacement dans le monde visible le mystère invisible caché en Dieu depuis l'éternité. C'est le mystère de la Vérité et de l'Amour, le mystère de la vie divine, à laquelle l'homme participe réellement (Catéchèse du 20 février 1980, n. 4) (c).

Dans chaque mariage authentique, même avant le christianisme ou en dehors, l'homme et la femme réalisent une certaine image de Dieu, dans la mesure où ils vivent l'amour comme un don réciproque, même sans le savoir ni s'en rendre compte. La finalité de chaque mariage n'est pas uniquement le bien des époux, des enfants et de la société mais aussi une révélation de Dieu et de son amour dans l'histoire.

Si chaque communion de personnes fondée sur l'amour est, d'une certaine façon, un reflet de Dieu un et trine, le mariage l'est tout particulièrement. La sexualité n'est pas seulement un fait biologique, c'est aussi l'altruisme, inscrit dans le corps et dans l'âme ; c'est une capacité de relation et de communication, un langage porteur de sens. Le sexe, en tant qu'impulsion instinctive, est indéterminé et tend à utiliser les autres personnes comme des instruments interchangeables, destinées au soulagement et au plaisir immédiat. S'il se réduisait à cela, il serait l'expression d'un égoïsme aveugle. Mais si l'on reconnaît que la personne de sexe différent est aussi dotée de dignité et de richesse humaine, tout en étant différente et complémentaire, alors il devient possible de collaborer, en s'aidant à grandir mutuellement et à être heureux ensemble. Par conséquent, l'union affective se développe progressivement, et on recherche, chaque fois davantage, autant son bien propre que celui de l'autre, jusqu'à parvenir à un abandon réciproque total, consacrant au bien de l'autre non seulement certaines activités ou certaines choses, mais la vie tout entière. Alors l'énergie sexuelle s'intègre dans la dynamique de l'amour, compris comme désir et comme don (*eros* et *agapè*), harmonisés entre eux ; et l'union physique des corps exprime le don réciproque total des personnes, leur communion de vie, ouverte à la présence éventuelle des enfants. L'homme et la femme, tandis qu'ils se donnent l'un à l'autre dans toutes leurs potentialités spirituelles et corporelles, ils se donnent ensemble aussi à leurs enfants, et ceux-ci constituent leur unité permanente, leur union qu'aucun divorce ne peut détruire. Ainsi l'homme et la femme deviennent « une seule chair » dans la vie commune, dans la relation sexuelle et dans la personne des enfants. À travers eux apparaît de manière visible dans le monde un reflet de Dieu qui est l'unité parfaite de trois Personnes.

Au moyen de la fécondité multiple de l'amour, la famille, en même temps qu'elle révèle Dieu, humanise et personnalise la société. La communion de vie et d'amour des époux s'étend à la procréation, à l'attention et à l'éducation des enfants et au développement de la société. « C'est au sein de la famille en effet [que naissent les citoyens et dans la famille] qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 42). La famille engendre les personnes ; elle produit les biens relationnels primaires qui façonnent l'identité personnelle, comme le fait d'être père ou mère, fils ou fille, frère ou sœur ; elle nourrit les vertus indispensables pour la vie sociale, telles que la gratuité, la réciprocité, la confiance, la solidarité, la responsabilité, l'aptitude à se sacrifier, la justice, le sens du travail, la coopération, l'élaboration de projets, la sobriété, la propension à faire des économies, le respect de l'environnement. Celui qui a fait l'expérience des relations vertueuses dans la famille est attentif au bien commun de la société et en même temps il est conscient de la dignité personnelle, de l'unicité et de la singularité de soi-même et d'autrui (cf. *FC* 43).

3. La famille chrétienne, Église domestique

L'Église, signe crédible et révélation permanente dans le monde de la Trinité divine, selon la volonté de Jésus, est la communion spirituelle et visible de ses disciples : « Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés, pour qu'ils soient un comme nous. [...] Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi, afin que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé.

Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi, afin qu'ils soient parfaits dans l'unité, et que le monde reconnaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé » (Jn 17, 11.20-23).

L'Église manifeste la présence de Dieu, en ce qu'elle est, son œuvre avant tout, et seulement en deuxième lieu l'œuvre des croyants qui accueillent sa grâce. Le Seigneur Jésus, affirme le concile Vatican II : « En communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations [...], les a constitués, mystiquement, comme son corps » (*LG* 7). Il bâtit son Église communion missionnaire dans et par le monde (cf. *LG* 8), l'envoyant « révéler et communiquer l'amour de Dieu à tous les hommes et à tous les peuples de la terre » (*AG* 10). Les chrétiens, pour leur part, sont Église, certains plus que d'autres, dans la mesure où ils

sont unis dans le Christ, de manière spirituelle et visible, dans leur être, leur sentiment, leur pensée et leur action, selon une gradation qui descend depuis les grands saints jusqu'aux pécheurs ayant gardé encore quelques liens d'appartenance. Même lorsque l'Église n'inclut qu'un petit nombre de croyants, elle continue à exercer une mission universelle et elle coopère avec le Christ pour stimuler le développement de l'homme et le salut éternel de tous, chrétiens et non-chrétiens, manifestant et irradiant son amour salvateur de par le monde. Le concile Vatican II enseigne que : « Ce peuple messianique, par conséquent, bien qu'il ne comprenne pas encore effectivement l'universalité des hommes et qu'il garde souvent les apparences d'un petit troupeau, constitue cependant pour tout l'ensemble du genre humain le germe le plus sûr d'unité, d'espérance et de salut. Établi par le Christ pour communier à la vie, à la charité et à la vérité, il est entre ses mains l'instrument de la Rédemption de tous les hommes ; au monde entier, il est envoyé comme lumière du monde et sel de la terre » (LG 9). D'après le Concile, il est essentiel et nécessaire de vivre la communion et, par conséquent, même si les chrétiens sont peu nombreux, à travers eux le Christ, l'unique Sauveur, vient en aide à de nombreuses personnes et les attire à lui. Beaucoup, de leur côté, même quand ils ne parviennent pas à entrer pleinement dans l'Église, peuvent s'orienter et s'approcher de lui ; ainsi ils se préparent au salut de façons diverses, selon leur histoire et d'une manière dont Dieu est seul juge.

En vivant l'amour et la communion avec le Christ et avec eux-mêmes, les chrétiens sont d'abord missionnaires par leur témoignage, avant d'être missionnaires par des initiatives spécifiques. C'est pour cela que Jean-Paul II, au terme du grand Jubilé de l'an 2000, a recommandé de promouvoir une spiritualité de communion, plus consciente, plus intense et plus concrète : « Faire de l'Église la maison et l'école de la communion : tel est le grand défi qui se présente à nous dans le millénaire qui commence, si nous voulons être fidèles au dessein de Dieu et répondre aussi aux attentes profondes du monde » (*Novo millennio ineunte* 43) (d). Ces mots du Saint Père nous appellent à renouveler les relations et la vie ordinaire des communautés ecclésiales ; ils nous exhortent à faire que l'Église soit semblable à une famille. En même temps, ils nous encouragent à renforcer la spiritualité familiale et à ce que la famille soit semblable à l'Église.

En réalité, en vertu du sacrement du mariage, la famille chrétienne possède la grâce d'être une Église en miniature (ou « domestique »). Le Seigneur Jésus, époux de l'Église, communique aux époux chrétiens son Esprit, son amour pour l'Église, amour qui a mûri jusqu'au sacrifice suprême de la croix. Ainsi, les époux, grâce à cet amour sponsal, nourrissent leur amour réciproque, l'élèvent au niveau de la charité conjugale et atteignent une nouvelle plénitude. Lui, par le sacrement de l'alliance nouvelle, mène à son terme le sacrement primordial de la création et perfectionne la relation avec la Trinité divine, de telle sorte que la communion de vie et d'amour des époux chrétiens, à la mesure de leur authenticité, reflète et manifeste la présence des personnes divines, préfigure et prophétise les noces éternelles, lorsque Dieu sera « tout en tous » (1 Co 15, 28), et au « deux devenu un » (cf. Mt 19, 6) succédera le « Tous devenu un » (cf. Jn 17, 21).

Comme l'Église, la famille chrétienne reçoit, revit et manifeste dans le monde l'amour du Christ. Selon l'enseignement de Jean-Paul II : « Non seulement les époux "reçoivent" l'amour du Christ en devenant une communauté "sauvée", mais ils sont également appelés à "transmettre" à leurs frères le même amour du Christ, en devenant ainsi une communauté "qui sauve" » (FC 49). Communauté sauvée et salvatrice, évangélisée et évangélisatrice, la famille chrétienne mérite d'être considérée comme une « petite Église missionnaire » (Angelus du 4 décembre 1994). Elle « reçoit la mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour, reflet vivant et participation réelle de l'amour de Dieu pour l'humanité et de l'amour du Christ Seigneur pour l'Église son Epouse. Tout devoir particulier de la famille est une expression de la réalisation concrète de cette mission fondamentale » (FC 17). « Communauté intime de vie et d'amour » (FC 50), elle évangélise d'une manière unique et irremplaçable, plus par ce qu'elle est que par ce qu'elle fait. Son être dans le Christ s'exprime avec cohérence dans la procréation généreuse et responsable, dans l'attention et l'éducation des enfants, dans le travail, dans les activités ecclésiales, dans le service caritatif envers les pauvres et dans l'engagement social.

Voilà la vocation et la mission de la famille chrétienne : une vocation merveilleuse et une réelle possibilité offerte par l'amour de Dieu aux époux. Malheureusement, dans les faits, nous constatons, à côté de quelques familles rayonnantes, énormément de familles médiocres et beaucoup de familles désintégréées et en échec total.

Pour exercer sa vocation de petite Église missionnaire, la famille chrétienne doit développer un chemin de conversion permanente au Christ et aux frères : messe dominicale, prière à la maison, écoute répétée de la Parole, afin de pouvoir la mettre en pratique, sentiments positifs envers le prochain, attention à ses désirs, services concrets, empressement et amabilité, respect pour les points de vue des autres, gestion intelligente des conflits, disponibilité au moment de demander pardon et de pardonner, responsabilité professionnelle, sociale, ecclésiale.

« Les défis et les espoirs que vit la famille chrétienne exigent qu'un nombre toujours plus grand de familles découvrent et mettent en pratique une spiritualité familiale solide dans la trame de l'existence quotidienne » (3).

Pour les chrétiens, la vie spirituelle, c'est-à-dire la vie ordinaire, animée et orientée par le Saint-Esprit, est essentiellement une relation personnelle avec Jésus-Christ, crucifié et ressuscité, maître et Sauveur, vivant et proche. Il nous concède la lumière pour l'intelligence, l'énergie pour la volonté, l'amour pour les amis et les ennemis, la grâce dans les situations favorables, et la consolation dans celles qui sont douloureuses. C'est lui qui transforme la famille chrétienne en petite Église, car il habite en elle : « Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Mt 18, 20). C'est lui qui aime à travers ceux qui aiment ; c'est Lui qui s'abandonne dans le don réciproque des époux et dans leur don commun aux enfants. Et plus l'amour humain entre les époux est grand, amour qui s'étend aux enfants et à tout leur entourage, plus sa présence est intense. Le climat de bonté et d'harmonie qui règne dans la famille peut permettre de rencontrer son image et son reflet et de les contempler.

4. L'engagement social et caritatif des familles

Dans l'Église, qui est la grande famille de Dieu, les familles des hommes se réunissent et développent entre elles leurs relations de spiritualité, d'amitié et de collaboration. Dans le contexte culturel et social actuel, teinté d'individualisme, l'Église encourage fortement les familles à s'associer, non seulement pour des raisons spirituelles et d'apostolat, mais aussi pour un engagement social et caritatif.

Jean-Paul II a écrit, dans *Familiaris consortio* : « Le rôle social de la famille est appelé à s'exprimer aussi sous forme d'intervention politique : ce sont les familles qui, en premier lieu, doivent faire en sorte que les lois et les institutions de l'État non seulement s'abstiennent de blesser les droits et les devoirs de la famille, mais encore les soutiennent et les protègent positivement. Il faut à cet égard que les familles aient une conscience toujours plus vive d'être les "protagonistes" de ce qu'on appelle "la politique familiale" et qu'elles assument la responsabilité de transformer la société ; dans le cas contraire, elles seront les premières victimes des maux qu'elles se sont contentées de constater avec indifférence » (FC 44). Cet appel fait il y a trente ans n'est pas tombé dans l'oubli ; il reçoit une réponse toujours plus vigoureuse dans les associations familiales et dans leur engagement social cohérent avec les exigences objectives du bien commun et de la raison, ainsi qu'avec la doctrine de l'Église. Dans de nombreux pays, les associations familiales développent une activité variée dans les communautés ecclésiales, dans les écoles, dans les médias, dans les parlements, dans l'organisation des congrès et dans les manifestations publiques, dans les relations avec les institutions locales et avec les gouvernements, avec les chefs d'entreprise et avec les syndicats. Certains sujets brûlants au centre de la discussion sont : la défense de la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, que nous devons soutenir aux niveaux culturel, juridique, social et économique, en évitant d'y introduire d'autres formes d'union ; l'équité fiscale proportionnelle aux revenus ainsi qu'aux personnes à charge ; la conciliation des exigences du travail et de la famille à travers diverses opportunités professionnelles (horaires flexibles, mi-temps, télétravail, autorisations, etc.) ; la véritable liberté d'éducation et de choix d'établissement scolaire.

De plus, Jean-Paul II a écrit que : « Les familles, isolément ou en associations, peuvent et doivent donc se consacrer à de nombreuses œuvres de service social, spécialement en faveur des pauvres et en tout cas des personnes et des situations que les institutions de prévoyance et d'assistance publiques ne réussissent pas à atteindre » (FC 44).

Jean-Paul II perçoit la famille non seulement comme destinataire mais aussi comme protagoniste de l'activité caritative.

Sans doute est-il impossible de tracer un panorama des interventions innombrables et extrêmement diverses où apparaît concrètement la charité des familles, à l'intérieur comme à l'extérieur d'elles-mêmes, envers les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les malades, les pauvres, les indigents en général. Je me limite à signaler ce qu'on appelle les « réseaux familiaux », un phénomène nouveau, socialement remarquable, en forte expansion.

Il s'agit de groupes de familles qui s'unissent pour effectuer certains services, principalement liés à l'éducation et l'assistance. Parfois, les réseaux surgissent spontanément ; d'autres fois, ils sont promus par quelque agent déjà existant, comme par exemple *Caritas*. Parfois, ils restent en tant que groupes informels ; d'autres fois, ils prennent la forme juridique d'une association familiale ; d'autres fois encore, ils s'intègrent dans une association plus grande.

Personnellement, je connais des « réseaux » qui comprennent de cinq familles au minimum jusqu'à un maximum de plusieurs milliers, dont l'expansion est internationale.

D'une manière générale, les réseaux juridiquement constitués ont pour mission principale de relier entre elles les familles d'accueil de mineurs : aide réciproque, échange d'expériences et d'idées, itinéraires de formation, soutien économique si nécessaire, relation avec les familles d'origine des enfants, coopération avec les services sociaux et les institutions, promotion d'une culture de la solidarité sur le territoire (responsabilité du bien commun, relations de bon voisinage, etc.).

Les familles d'accueil répondent à des situations concrètes de première nécessité, offrant non seulement des services, mais aussi et surtout de bonnes relations, offrant précisément leur statut de famille et leur style de vie. Les enfants et les adolescents peuvent être accueillis en résidence ou seulement de jour, en permanence ou pour une durée déterminée. De plus, cet accueil ne se limite pas uniquement aux enfants. Parfois, la mère accompagne l'enfant ; d'autres fois, c'est toute une famille en difficulté qui est reçue ; ou bien cela concerne les handicapés ; ou encore des personnes âgées. Dans une société individualiste telle que la nôtre, les demandes d'accueil sont en augmentation constante. Les besoins multiples sont tributaires des aléas de la charité.

5. Priorité pastorale

Jean-Paul II a assigné à la famille un rôle d'acteur dans la mission évangélisatrice de l'Église. « L'évangélisation, à l'avenir, dépend en grande partie de l'Église domestique » (FC 65). « (Parmi les nombreux chemins de la mission) la famille est le premier et le plus important » (*Gratissimum sane* n. 2) (e). « (La pastorale de la famille est) une option prioritaire et l'axe de la nouvelle évangélisation [...]. Dans l'Église et dans la société, l'heure est venue où la famille est appelée à jouer un rôle d'acteur dans la tâche de la nouvelle évangélisation » (4).

Cependant, Jean-Paul II, dans *Familiaris consortio*, affirme que la famille chrétienne, petite Église missionnaire, acteur de l'évangélisation, peut se développer seulement sur un chemin long et progressif, qui inclut la préparation au mariage et l'accompagnement des époux après le mariage. « La préparation au mariage est à considérer et à réaliser comme un processus graduel et continu. Elle comporte en effet trois principales étapes : préparation éloignée, prochaine et immédiate » (FC 66). « La sollicitude pastorale pour la famille régulièrement constituée signifie, concrètement, l'engagement de toutes les instances de la communauté ecclésiale locale pour aider le couple à découvrir et à vivre sa vocation et sa mission nouvelles » (FC 69).

Le premier objectif concret de la pastorale familiale doit être la constitution dans toutes les paroisses d'un noyau de familles exemplaires (bien que non parfaites), fidèles à la messe dominicale, réunies autour de Jésus dans la prière et à l'écoute de sa Parole, ainsi que dans leurs foyers, unies dans l'amour réciproque et ouvertes à l'amour envers tous, conscientes de leur mission dans l'Église et dans la société civile. Par leur témoignage, elles seront toutes sujets d'évangélisation et contribueront à donner à la paroisse le visage concret d'une communion missionnaire sur le terrain. Certaines pourront aussi animer, après une préparation spécifique appropriée, la pastorale familiale au niveau paroissial et éventuellement au niveau diocésain. En l'absence de couples d'animateurs il est pratiquement impossible de développer une activité dynamique dans les premières étapes de la pastorale familiale que l'on doit aborder aujourd'hui : l'éducation des adolescents et des jeunes à l'amour et à une juste appréciation de la sexualité ; la préparation des fiancés au mariage ; le soutien aux familles et à leur formation permanente ; l'approche des unions illégitimes et des familles incomplètes ; l'engagement social des familles pour la défense de leurs droits par l'intermédiaire des associations familiales, la promotion de réseaux de solidarité entre les familles.

Pour constituer dans chaque paroisse un noyau de familles capable de porter un témoignage important dans le contexte actuel de sécularisation, je considère qu'il est nécessaire de mettre en place, progressivement mais avec détermination, une préparation sérieuse des fiancés à la vie conjugale ainsi que certaines modalités de formation permanente pour les époux. Il faut dépasser la pratique pastorale qui consiste à offrir le même minimum pour tous. Nous devons plutôt faire tout notre possible pour offrir des itinéraires différenciés, selon les besoins et les disponibilités des couples. Ainsi, il serait bon de proposer aux fiancés un itinéraire de type catéchuménal, déjà suggéré par Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* (FC 66), itinéraire de conversion et de spiritualité doctrinale et pratique, exercice concret de vie chrétienne, par petits groupes animés par un couple d'époux préparés pour la circonstance, aidés de fiches et d'autres outils pédagogiques. Il serait intéressant aussi d'introduire dans les programmes annuels des paroisses certaines initiatives de soutien et de formation des conjoints : par exemple, des rencontres périodiques, de petites communautés de familles, des écoles de pratique de la paternité ou des laboratoires pour l'éducation des enfants, des soutiens à la pratique de la prière en famille et à la catéchèse familiale, des pèlerinages, des rencontres, des retraites et des exercices spirituels.

Encourager les familles exemplaires au niveau pastoral, et les valoriser en tant que sujet d'évangélisation est un don et un service offert à toutes les familles et à toute la population. Cependant, autant que possible,

nous devons encourager la présence active de tous, même de ceux qui se trouvent en situation d'union illégitime selon le Droit canonique. Eux aussi doivent se sentir aimés et estimés par l'Église. Ils ne peuvent pas être admis à la communion eucharistique tant qu'ils demeurent dans une situation objectivement contraire au mariage du Christ avec l'Église, symbolisé et réalisé par l'Eucharistie (cf. FC 84). Cependant, ils peuvent participer à de multiples activités ecclésiales : participation à la messe, célébrations de la Parole, catéchèse, initiatives culturelles et éducatives, services caritatifs, administration, etc. L'authentique pédagogie pastorale exige d'associer l'enseignement de la vérité sur le mariage et sur l'Eucharistie avec le respect des personnes, l'éducation graduelle des consciences, l'incitation à chercher Dieu avec confiance et persévérance. Il ne faut pas chercher à abaisser la montagne – a dit Jean-Paul II – mais aider les personnes à la gravir par eux-mêmes. L'attitude juste peut se résumer en cinq mots : humilité (ne pas prétendre établir ce qui est bien et ce qui est mal) ; prière (demander la grâce de connaître et d'accomplir toujours mieux la volonté de Dieu) ; engagement (faire immédiatement le bien que l'on peut faire chez soi, au travail, dans la société, dans la communauté ecclésiale) ; recherche (approfondir le sens et la valeur de la doctrine de l'Église) ; confiance (avoir confiance dans la miséricorde de Dieu qui peut conduire au salut, « par d'autres chemins », au-delà des « sacrements de la pénitence et de l'Eucharistie » (5).

6. Conclusion

Il est nécessaire de regarder la famille non seulement en fonction de ses besoins, mais aussi en tant que recours pour l'Église et pour la société, c'est-à-dire, comme un sujet d'évangélisation et d'humanisation. L'activité pastorale devrait se dérouler comme une invitation chaleureuse s'adressant à tous : « Approchez-vous de l'Église, venez la découvrir à travers des communautés chrétiennes concrètes. Venez demander de l'aide, car vous pourrez trouver une réponse à vos besoins spirituels et matériels. Venez donner, car vous pourrez être des agents actifs d'évangélisation et d'engagement social et caritatif ».

Merci pour votre attention.

(*) Traduction de Roberto Caputo pour *La DC. Notes (a) à (e) de La DC.*

(a) *DC* 1982, n. 1821, p. 2.

(1) Benoît XVI, *Lumière du monde* p. 69 (version espagnole). Cf. *DC* 2010, n. 2458, p. 1127-1129.

(2) *Message pour la Journée mondiale de la paix 1994*, 1 (*DC* 1994, n. 2085, p. 1) ; cf. *Mulieris Dignitatem*, 7 (*DC* 1988, n. 1972, p. 1067-1068).

(b) *DC* 1994, n. 2090, p. 253.

(c) *DC* 1980, n. 1782, p. 262.

(d) *DC* 2001, n. 2240, p. 83.

(3) Jean-Paul II, *Discours*, 12 octobre 1980 : *DC* 1980, n. 1795, p. 991-994.

(e) *Ibid.* p. 251.

(4) *Allocution à la Rencontre mondiale des familles* (8 octobre 1994), n. 2 ; 6 : *DC* 1994, n. 2104, p. 968-969.

(5) cf. Jean-Paul II, *Reconciliatio et Paenitentia*, 34 : *DC* 1985, n. 1887, p. 26-27.